# MAIRIE de GROISY



# CONSEIL MUNICIPAL SEANCE PUBLIQUE DU 12 DECEMBRE 2022

## DELIBERATION

HAUTE-SAVOIE

Conseillers en exercice: 27 - Présents: 16 - Votants: 25

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

Date de convocation : 6 décembre 2022

Etaient présents : Isabelle BASTID - Nathalie CHAPPET - Henri CHAUMONTET - Gérard DUGAVE - Anaïs DURET Daniel JORDANOU - Jean LACHAVANNE - Caroline LAMOUILLE - Philippe MANDEREAU - Christelle MICHELIN Mélanie OUVRY - Christophe SIBILLE - Thomas SIMIER - Philippe SIMONNET - Brian SINICKI - Béatrice VALLEJO

**Etaient excusés**: Fabienne ALTER - Charlène ARDUINI - Clément BERTA - Nathalie BOCQUET Amélie CONTAT-FONTAINE - Elodie DA SILVA - Emmanuel DESAIRE - Isabelle DUPANLOUP Stephen MARTRES - David VERNEY

Etait absent : Cédric VILLEMIN

Pouvoirs: 9

Fabienne ALTER a donné pouvoir à Jean LACHAVANNE Charlène ARDUINI a donné pouvoir à Christophe SIBILLE Clément BERTA a donné pouvoir à Brian SINICKI Nathalie BOCQUET a donné pouvoir à Philippe SIMONNET Amélie CONTAT-FONTAINE a donné pouvoir à Anaïs DURET Elodie DA SILVA a donné pouvoir à Caroline LAMOUILLE Emmanuel DESAIRE a donné pouvoir à Philippe MANDEREAU Isabelle DUPANLOUP a donné pouvoir à Béatrice VALLEJO Stephen MARTRES a donné pouvoir à Daniel JORDANOU

Quorum: 14

Secrétaire de séance : Anaïs DURET

### DEL N° 2022-084 - FINANCES - VOTE DES TARIFS MUNICIPAUX 2023

#### Exposé,

Les tarifs municipaux 2023 ont été présentés à la commission finances lors de sa séance du 2 décembre 2022

A cet effet, Philippe MANDEREAU, Maire-Adjoint délégué aux Travaux-Finances, propose aux membres du Conseil Municipal de valider les tarifs suivants :

LIBELLES	TARIFS 2023			
Concessions au Cimetière (trentenaire)				
*Pleine terre simple	350 €			
* Pleine terre double	700 €			
* Cavurnes	375 €			
* Caveau 2 places	1 836 €			
Jardin du Souvenir	gratuit			
Alvéole Columbarium (30 ans)	466 €			
Alvéole Columbarium ( prolongation 15				
ans si acquisition avant le 31/12/2015)	gratuite			
Taxi : droit stationnement				
(délibération d'instauration de 1986)	150 €			

	FOLIO			
Photocopies				
* Format A4	0,20 €			
* Format A4 recto-verso	0,30 €			
* Format A3	0,30 €			
* Format A3 recto-verso	0,50 €			
* Liste électorale	0,10 € la page			
* Etiquettes	0,40 € la feuille			
Occupation temporaire du DP				
*Bennes - par unité	5€/u/jour			
*Echafaudages - par ML	3€/ML/jour			
*Clôtures / palissades de chantier - par	o c.iii.z.jodi			
ML	5€/ML/mois			
*Emprise pour chantier - par M²	5€/M²/mois			
*Câbles d'électricité, canalisations privées pour alimentation de chantier - par ML	2,5€/ML/mois			
*Armoires, cabanes pour alimentation chantier, ouvrages divers du DP - par M²	5€/M²/mois			
*Appareils de levage - par unité et par jour				
· monte-meuble	20€/jour			
· autre appareil de levage (ex. grue)	300€/jour			
., 3 ,	3300, jour			
Emplacement et stationnement				
* Cirque (maximum 3 jours)	7 €/jour par			
, ,	véhicule immatriculé			
	12€/jour forfait (eau-électricité)			
	Caution 300 €			
*Fête foraine	- manège et attraction pour enfants (cat.1): 30 €/attraction/jour - manège à sensation limitée: 55€/jour/attraction - manège à sensation forte (cat. 3): 60 € /jour/attraction - Stand de nourriture/jeux divers: 15€/jour/ attraction - forfait eau ou électricité: 12€/jour/attraction - pénalités pour installations irrégulières: 500 € - caution: 300 €			
* Camion ambulant "snack" (pour 1 jour de présence par semaine)	- Abonnement annuel : 0,50 € le m linéaire ou 0,75€ le m linéaire avec électricité - Abonnement saisonnier : 1€ le m linéaire ou 1,50€ le m linéaire avec électricité - Emplacement occasionnel : 2€ le m linéaire ou 2,50€ le m linéaire avec électricité			

* Festival camion ambulant "snack"	Tarif emplacement ponctuel camion ambulant « snack »		
*Marché hebdomadaire	<ul> <li>Abonnement annuel : 0,50 € le m linéaire ou 0,75€ le m linéaire avec électricité</li> <li>Abonnement saisonnier : 1€ le m linéaire ou 1,50€ le m linéaire avec</li> </ul>		
(par jour de marché)	électricité - Emplacement occasionnel : 2€ le m linéaire ou 2,50€ le m linéaire avec électricité		
*Emplacement Marché nocturne	2,50€ le m linéaire avec électricité		
*Emplacement Salon Arts et Talents	15 € /jour		
Redevance "jardins familiaux"	48 €/an		
Abonnement bibliothèque	Adultes : 5€/an		
	Enfants et jeunes -16 ans : 3€/an gratuité à partir du 3ème enfant		

La commission « Vie associative » propose également les tarifs suivants pour la location de l'espace d'animation aux habitants hors commune et associations hors Pays de Fillière :

HABITANT	REUNION PRIVEE	MANI- FESTATION	MANIFESTATION ASSOCIATIVE	MANIFESTATION ASSOCIATIVE	REVEILLON	MANI- FESTATION	AD
HORS COMMUNE ET ASSOCIATIONS HORS PAYS DE FILLIERE	VIN D'HONNEUR	PRIVEE	AVEC PROFIT	ANIIMATION	ST SYLVESTRE	COMMERCIALE	ADMINISTRATION
1/1 450 PERS	849 €	1416 €	849 €	417 €	2100 €	2499 €	1167 €
2/3 300 PERS	564 €	951 €	633 €	333 €	1416 €	1734 €	783 €
1/2 225 PERS	501 €	801 €	516 €	249 €	1134 €	1332 €	582 €
1/3 150 PERS	300 €	450 €	351 €	165 €	651 €	900 €	399 €
CUISINE	399 €	399 €	399 €	399 €	501 €	501 €	399 €
HALL BAR (**)	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
SONO	501 €	501 €	501 €	501 €	501 €	501 €	561 €
CAUTION (HORS COMMUNE)							100000000000000000000000000000000000000

3/3

Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, des membres présents et représentés, **DECIDE:** 

D'APPROUVER les tarifs municipaux susvisés applicables au 1er janvier 2023.

La Secrétaire de séance

1000 €

1000€

600 €

600€

300 €

Acte certifié exécutoire : Télétransmis en Préfecture le :

16 décembre 2022

Anaïs DURET

Publié le : 16 décembre 2022

Le Maire,

SALLE

CUISINE

**MENAGE** 

SONO

**ADAPTATEUR** 

**ELECTRIQUE** 

Henri CHAUMONTET

Commune de GROISY Conseil Municipal du 12 décembre 2022 Le Maire, Henri CHAUMONTET

Maute-9